

Avis Public

Outremont
Montréal 

ORDONNANCES

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la soussignée, Secrétaire substitut de l'arrondissement d'Outremont, que le conseil de l'arrondissement d'Outremont a adopté, le 18 décembre 2017, les ordonnances suivantes:

ORDONNANCE OCA17 16 0484 autorisant, conformément à l'article 6.4 du *Règlement concernant les parcs et les endroits publics* (1107), une dérogation à l'alinéa g) de l'article 6 dudit règlement ainsi qu'une occupation temporaire du parc Saint-Viateur dans le cadre de la tenue de l'événement « Grandes Oreilles » qui aura lieu le dimanche 9 septembre 2018, de 8 h à 21 h 30.

ORDONNANCE OCA17 16 0485 autorisant l'occupation temporaire du parc Beaubien le vendredi 9 février 2018, entre 12 h et 15 h 45, pour la tenue des Olympiades d'hiver, organisées par l'École Buissonnière.

Toute personne intéressée peut consulter ces ordonnances au Secrétariat d'arrondissement situé au 543, chemin de la Côte-Sainte-Catherine à Outremont, du lundi au jeudi de 8 h à 16 h 30 et le vendredi de 8 h à 13 h.

Montréal, ce 17 janvier 2018

Me Julie Desjardins, avocate
Secrétaire substitut de l'arrondissement

